



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire**

<https://recours.permisdeconduire.gouv.fr>

Affaire suivie par

Maître Franck COHEN
10 rue Daru
75008 Paris

Paris, le 23/01/2024
Réf. :

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que les rectifications nécessaires ont été apportées.

De ce fait, son permis de conduire est doté de neuf points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur
et des Outre-mer et par délégation,
l'adjointe au chef de la section des recours
du bureau national des droits à conduire